

**COMMUNE  
DE  
SULLENS**



**Conseil Communal**  
Rue du Château 2  
1036 Sullens

**PROCES VERBAL – SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
du jeudi 5 décembre 2019 à 20h00**

Présidence : Mme Catherine Favez

Ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de la séance du 2 octobre 2019
2. Assermentation complémentaire
3. Communications du bureau du Conseil communal
4. Communications des délégués aux associations intercommunales
5. Communication de la Municipalité
6. Préavis n°5/2019 – Budget 2020
7. Préavis n°6/2019 –Crédit complémentaires 2019
8. Nomination d'un scrutateur suppléant
9. Divers et propositions individuelles

Sur 44 membres, 31 présents, 10 excusés, 3 absents.

Ce soir, les scrutateurs sont : **Mme Céline Panico et M. Alain Magnenat.**

La Présidente lit l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

**1. Adoption du P.V. de la séance du 2 octobre 2019**

La Présidente demande si quelqu'un a une remarque ou une correction à propos de ce P.V. M. Christian Duperrut précise qu'il n'était pas présent en tant que scrutateur ce soir-là. Correction de nom de scrutateur de M. Alain Magnenat à la place de M. Christian Duperrut. Nous procédons ensuite au vote : le P.V est approuvé à l'unanimité.

**2. Assermentation complémentaire**

Suite à la démission de M. Damien Bourgeois, nous procédons à l'assermentation de M. Fiore-Amato Di Feo.

**3. Communications du bureau du Conseil communal**

La Présidente annonce la démission de M. Raphaël Guignard et lit sa lettre de démission à l'assemblée. Elle précise qu'un nouveau membre sera assermenté lors de la prochaine séance du conseil le 26 mars 2020.

**4. Communications des délégués aux associations intercommunales**

La Présidente passe la parole à Mme Céline Panico, déléguée de l'AJENOL.  
Mme Céline Panico donne quelques informations suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 26 novembre 2019.

Le financement de la structure d'accueil de jour est assuré de 1/3 par le Canton, 1/3 par les communes et 1/3 par les parents. Concernant le budget 2020, celui-ci reste pratiquement identique à celui de 2019. Le budget de participation de l'AJENOL pour la commune de Sullens se monte à CHF 7000.- pour 2020, soit CHF 6.76.- par habitant. En 2019, il était de CHF 6788.- pour la commune, soit CHF 6.75.- par habitant. Les charges liées à l'informatique représentent environ ¼ du budget de fonctionnement de l'AJENOL. Un énorme travail de mise à niveau des systèmes informatiques et d'uniformisation des systèmes des différentes structures a été fait par les membres du comité directeur de l'AJENOL. Cet investissement ainsi que l'engagement d'une nouvelle secrétaire au sein du comité ont des répercussions positives et concrètes dans l'organisation de l'association. Au niveau des investissements informatiques, il est prévu dans le budget 2020 de revoir le site internet de l'AJENOL.

## 5. Communications de la Municipalité

La Présidente passe la parole à M. Roland Valet.

M. Roland Valet donne quelques précisions concernant divers travaux. Tout se passe comme prévu.

La Présidente passe la parole à M. George Guignard.

M. George Guignard donne quelques informations concernant le raccordement des eaux usées pour la Step de Penthaz, AIEE. Les travaux seront terminés pour Noël et ce raccordement sera fonctionnel.

## 6. Préavis n° 5/2019 – Budget 2020

La Présidente passe la parole à Mme Evelyne Edgar pour la lecture du rapport de la commission des finances, cette dernière invitant les membres du Conseil à accepter le préavis.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel remercie la commission des finances pour son rapport positif. Il détaille ensuite le préavis n° 5/2019.

La discussion est ouverte sur ce préavis.

M. Roland Behn s'inquiète de la hausse des charges de l'accueil de jour. Il demande les raisons d'une telle différence de prix estimé dans le passé et la réalité d'aujourd'hui. Il se questionne de quoi se compose les 1/3 du budget de la commune.

Mme Marie Christine Pitton répond qu'il ne s'agit pas uniquement des coûts pour la structure de Sullens mais toutes les structures pré et parascolaires. La structure qui a les coûts les plus élevés est la garderie donc le préscolaire. L'association des structures d'accueil de la Chamberonne (ASAC) ne donnait pas de budget précis jusqu'à maintenant. C'est la première fois qu'ils ont reçu une estimation des coûts pour chaque structure et chaque commune. En ce qui concerne l'APEMS de Sullens, il y a encore une subvention cantonale et une subvention fédérale à toucher.

M. Roland Behn demande s'il y aura un impact sur la péréquation du fait que la commune a des dépenses plus importantes pour le social.

M. Christian Gozel répond que ces dépenses ne rentrent pas dans la péréquation.

La discussion est close, on procède au vote.

Le Préavis n° 5/2019 est accepté à l'unanimité.

## 7. Préavis n°6/2019 – Crédits complémentaires 2019

La Présidente passe la parole à M. Frank Dayen pour la lecture du rapport de la commission des finances, cette dernière invitant les membres du Conseil à accepter le préavis.

Elle passe ensuite la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel indique que le matériel de l'auberge appartient à la commune et celui-ci doit être entretenu et remplacé suivant les besoins. Il explique ensuite que pour le bâtiment communal, il s'agit d'une rupture de la conduite de chauffage à distance. D'après la dernière information qu'il a reçu, l'assurance ne souhaite pas rembourser davantage que la moitié des frais du sinistre (CHF 7000.-). Il espère pouvoir négocier à la hausse leur participation. Il termine en expliquant que l'ECA a pris en charge la totalité des frais de sinistre concernant l'église.

La discussion est ouverte sur ce préavis.

La parole n'étant pas demandée, on procède au vote.

Le préavis 6/2019 est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

#### **8. Nomination d'un scrutateur suppléant**

La Présidente mentionne que suite à la démission de M. Raphaël Guignard, Mme Céline Panico devient scrutatrice.

La Présidente demande s'il y a un ou une candidate.

M. Arcangelo Preite se propose. Il est le seul candidat, il est donc élu tacitement.

#### **9. Divers et propositions individuelles**

M. Nicolas Valet demande s'il est possible de changer l'horaire des séances.

La Présidente propose de procéder à un vote.

La proposition de 19h30 au lieu de 20h est acceptée à la majorité par 19 personnes.

M. David Pizzotti souhaite avoir des informations concernant le changement de l'arrêt de bus vers l'école.

M. Roland Valet explique qu'il y a deux chantiers qui sont superposés. Le bus passe provisoirement par le petit chemin des écoliers car le chemin du Rucher est interdit à la circulation jusqu'au 17 décembre.

M. David Pizzotti précise que le bus s'arrête devant le portail.

M. Roland Valet répond que cela est la volonté du chauffeur de bus. Les bus scolaires ont l'autorisation du canton pour pouvoir s'arrêter à cet endroit sans balisage ou marquage.

M. Patrick Poncioni aimerait connaître l'histoire concernant le camion de pizza, car il a entendu plusieurs versions à ce sujet.

M. Christian Gozel précise qu'il n'y a pas de secret car cela est passé sur Facebook. Il explique que ce Food truck est arrivé en 2019 environ quand l'auberge était fermée les lundis. Il avait été convenu avec le responsable du Food truck qu'il était autorisé à vendre ses pizzas tant qu'il ne faisait pas de concurrence aux commerces du village. Suite au changement de propriétaire de l'auberge, celle-ci ouvre les lundis et vend aussi des pizzas. Après discussion avec le tenancier, ils sont arrivés à la conclusion qu'il se déplacera devant la grande salle à partir de janvier 2020.

M. Mathieu Cappi demande s'il est possible que Solu'Tubes diminue l'éclairage de ses néons la nuit.

Mme Gabriella Bracher va voir ce qu'elle peut faire.

Mme Evelyne Edgar se demande si la commune peut soutenir financièrement les enfants qui vont au gymnase pour la mobilité douce.

M. Christian Gozel pense que ceci est un sujet intéressant. Pour l'instant, il ne donne pas de réponse dans ce sens-là. Le sujet reste dans l'étude.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel avant de clôturer la séance.

M. Christian Gozel fait un bref résumé de l'année 2019.

La Présidente clôt la séance à 21h00.

La prochaine séance aura lieu le 26 mars 2020.

La Présidente

La secrétaire

Favez Catherine

Eda Parente